

Certification de services des entreprises de traitements curatifs
et préventifs des bois en œuvre et autres matériaux

BATI-TERMITES

3 Allée de la Haute Place

93160 NOISY LE GRAND
FRANCE

Titulaire N° 353

Domaine(s) certifié(s)	Date de certification
02 - Traitement contre les termites souterrains	01/02/2024
05 - Protection des constructions neuves contre les termites souterrains	01/02/2024
01 - Traitement contre les insectes à larves xylophages	01/02/2024
03 - Traitement contre les champignons lignivores	01/02/2024

Démarche environnementale : NIVEAU 1



Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 02
www.fcba.fr

L'entreprise désignée ci-dessus est certifiée et titulaire du droit d'usage de la Marque CTB A+

FCBA reconnaît la compétence professionnelle de cette entreprise et atteste la qualité des travaux qu'elle réalise en conformité avec le référentiel de la Marque pour les services dans les domaines cités ci-dessus et selon les conditions prévues dans les Règles Générales de la marque CTB.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et services sous certification sont disponibles sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.ctbaplus.fr

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année.

Numéro de Certificat : **00013586**

Annule et remplace N° :

Date d'émission : 01/02/2024

Valable jusqu'au : 31/12/2024

Nombre de pages : 2

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET